



La Ma
chi ne
rie
M
Vénissieux
Scène
conventionnée
d'intérêt
national
Art & Création

SCÈNE
HIP HOP

Concerts - Création - Ateliers

La Machinerie - Vénissieux Théâtre & *Bizarre* !

Projet artistique - Appel à candidature
Fresque murale street-art à *Bizarre* !
Juin 2021

CONTEXTE

Une fresque pour *Bizarre !*

En 2016, s'ouvre *Bizarre !*, équipement culturel municipal dédié à la culture Hip Hop. Depuis 5 ans, *Bizarre !* a su se professionnaliser grâce aux compétences des salarié-e-s et par la structuration du projet artistique de La Machinerie, Régie autonome qui pilote *Bizarre !* et le Théâtre de Vénissieux. Depuis, *Bizarre !* a gagné en notoriété et tend à devenir un équipement culturel incontournable à Vénissieux grâce au segment artistique proposé autour des pratiques Hip Hop (Danse, Beat-making, Graff, Rap, BeatBoxing), à son rôle indispensable sur un territoire qui allie lien social et culture, à l'ensemble des démarches de médiations proposé aux publics, à l'accompagnement proposé aux artistes.

Ainsi le rayonnement de *Bizarre !* sur la métropole et son importance pour le futur de la vie culturelle et nocturne Vénissienne en font un bel atout pour la ville.

Par ailleurs, il faut noter que *Bizarre !* fera face à de nombreux défis dans les mois et années à venir :

- Travailler à ce que les Vénissiens s'approprient toujours plus *Bizarre !* et qu'ils puissent y trouver un panel d'outils, de parcours et de découvertes artistiques vecteurs de cohésion sociale, d'apprentissage et de plaisir.
- Convaincre les publics de venir et revenir à nos concerts
- Asseoir le côté prescripteur de *Bizarre !* dans la culture Hip Hop
- Exister tant en local qu'au niveau régional et national

En plus d'une période particulièrement instable liée au Covid 19, *Bizarre !* doit sans cesse se réinventer et adapter ses propositions à de nouveaux publics.

Pour tendre vers une visibilité accrue de ses actions, *Bizarre !* développe sa communication à travers le numérique et les supports physiques. Une stratégie est mise en place par l'équipe RP/Communication de La Machinerie.

Cependant, un maillon manque à cette stratégie de communication :
le bâtiment n'est pas visible pour les habitant-e-s de Vénissieux.

ENJEUX ARTISTIQUES

L'art graffiti des années 1970 a provoqué de grands impacts historiques sur les arts visuels. Il a influencé et changé la mode, le style, le design graphique et même le marketing et la promotion utilisés dans la publicité. Étonnamment, son origine vient des métros urbains de New York et il est toujours l'un des principaux aspects qui ont contribué à créer la culture Hip Hop.

À ce jour, les graffitis peuvent être vus sur des couvertures d'album de Hip Hop, des affiches, des T-shirts, et des flyers. Il est régulièrement utilisé dans l'art du graphisme pour promouvoir des concerts de Hip Hop, des albums et d'autres événements Hip Hop. Il est incorporé dans notre technologie à travers le design graphique.

Aujourd'hui, *Bizarre !* est fer de lance dans la culture Hip Hop sur la métropole Lyonnaise. Le graff faisant partie intégrante de cette culture.

Par ailleurs, Vénissieux a été précurseur dans le graffiti avec notamment des artistes emblématiques comme Don T.W.A ou Khem...

La création d'une fresque sur la façade du bâtiment (côté Boulevard Joliot-Curie) s'inscrirait donc directement dans la ligne artistique de *Bizarre !* et ferait écho à l'histoire artistique et urbaine de Vénissieux.

PASSAGES & NOMBRE DE PERSONNES CIBLÉES

En termes de communication et de symbole, travailler à ce que les habitant-e-s de la ville « repèrent » et s'approprient la salle est un enjeu pour la Ville et sa politique culturelle. Rendre *Bizarre !* visible devient donc un élément fort de cette politique.

De façon plus factuelle, vous trouverez ci-après un ensemble de statistiques :

Analyse des chiffres TCL de 2013 sur le nombre de personnes utilisant le TRAM T4-
«arrêt Joliot-Curie/M.Sembat »

Nombre de trams/jour : 232

Nombre d'utilisateurs/jour : 16 600

Nombre d'utilisateurs/année : 6 000 000

Analyse du nombre de passages automobiles sur le Boulevard Joliot-Curie

Estimation du nombre de véhicules/jour : 14 400

Estimation du nombre de personnes véhiculées/jour : 21 600

Estimation du nombre de véhicules/année : 5 256 000

Estimation du nombre de personnes véhiculées/Année : 7 884 000

Analyse du nombre de piétons sur le Boulevard Joliot-Curie

Estimation du nombre de piétons/jour : 480

Estimation du nombre de piétons/année : 175 000

Conclusion, il y a un nombre de passages devant le bâtiment de *Bizarre !* qui peut être estimé à 38 500/jour soit 14 059 000/an.

Dans la perspective de rendre visibles les façades de *Bizarre !*, un appel à projet est donc lancé auprès d'artistes capables de réaliser des graffs de grandes dimensions.

Il est porté par la Ville de Vénissieux et La Machinerie (réunissant *Bizarre !* et le Théâtre de Vénissieux).

Lieu d'exécution :

Façade *Bizarre !* : 68 boulevard Joliot-Curie – 69 200 Vénissieux

Date d'exécution souhaitée :

Automne 2021

CAHIER DES CHARGES ARTISTIQUE

Il est demandé :

- Une fresque qui devra couvrir la totalité de la façade avec un fort impact visuel
- Cette fresque doit occuper toute la surface du mur concerné
- Une fresque qui ne sera pas éphémère et devra avoir une bonne tenue dans le temps
- Une œuvre plus abstraite que figurative
- Qui sera éclairée le nuit par un système déjà existant
- En couleur
- La fresque devra comprendre le texte :

***BIZARRE !* - Scène Hip Hop**

Concerts / ateliers/ créations

- La lisibilité du texte sera au cœur du projet

MÉTRAGE SURFACE

180 m²,
dont 35 m² de portail

MODALITÉS TECHNIQUES

- Le mur du bâtiment devra être nettoyé et éventuellement préparé (enduit) par les services de la Ville de Vénissieux
- Une nacelle ou un échafaudage sera mis à disposition de l'équipe artistique sélectionnée, par la Ville
- Le site sera sécurisé et les autorisations déposées aux services de la mairie de Vénissieux par La Machinerie.
- Le candidat fournira les matériaux et fournitures de réalisation de la fresque (peinture(s), aérosol(s), pinceaux...)

COMPLÉMENT PÉDAGOGIQUE

- Dans la perspective de faire découvrir cet art à de jeunes amateurs en lien avec *Bizarre !*, il sera demandé à l'artiste ou groupe retenu, l'animation d'un atelier fresque (environ deux jours), sur un autre mur de *Bizarre !*

MODALITÉS DE CANDIDATURES

La sélection se fera en deux phases :

1 - Les projets proposés devront contenir :

- un argumentaire artistique
- des simulations faites d'après photos
- un dossier montrant des travaux déjà réalisés
- des indications techniques concernant la mise en œuvre envisagée
- une fourchette de prix global de l'ensemble (projet et réalisation)
- une garantie professionnelle (attestation Maison des Artistes ou AGESEA ou URSSAF, n° SIRET ou autre), permettant l'émission de factures
- une attestation de formation pour le travail en hauteur (génie ou échafaudage)
- une garantie contre la mauvaise tenue du (des) matériau(x) et fourniture(s), mis en œuvre sur sa proposition : pendant le délai de 6 ans à partir de la date d'effet de la réception des travaux correspondants.

Cette garantie engage le titulaire dans le cas où, pendant ce délai, la tenue du(des) matériau(x) et fourniture(s) ne serait pas satisfaisante, à le (les) remplacer à ses frais sur simple demande du maître de l'ouvrage, par le(s) matériau(x) et fourniture(s) demandés par ce dernier.

Date limite de dépôt des candidatures : 9 juillet 2021 à 12h

Les dossiers sont à envoyer à :

La Machinerie – Vénissieux
8 Bd Laurent Gérin – BP 902 – 69631 Vénissieux cedex

2 - Les projets sélectionnés (3 ou 4) devront contenir :

- des dessins du projet avec mise en situation sur les façades
- un mémoire technique précisant :
 - la durée du chantier
 - date à laquelle peut commencer le chantier
 - les moyens mis en œuvre pour réaliser les fresques (peinture, outils, échafaudage ou génie...)
 - moyens mis en œuvre pour garantir la propreté du site
- un mémoire financier détaillant :
 - droits d'auteur
 - rémunération artistique
 - production (matériels, outils, déplacements...)

Dédommagement forfaitaire du travail préparatoire pour la 2° phase : 250 € HT

Les candidatures seront appréciées en fonction des critères suivants :

- Dossier artistique
- Expérience du candidat
- Qualité et originalité de la démarche
- Rapport entre la démarche et le projet associé à l'équipement *Bizarre !* - La Machinerie
- Faisabilité du point de vue technique et organisationnel

LE JURY SERA COMPOSÉ DE :

- Monsieur Bayrem Braïki, Adjoint délégué aux Finances, à la Culture, à l'Innovation et au Développement Numérique
- Madame Stéphanie Ferrand, Directrice des affaires culturelles
- Monsieur Xavier Jullien, Directeur du Centre d'art
- Monsieur Grégoire Potin, Chargé de la programmation et de la coordination à *Bizarre !*
- Monsieur Morgan Fraisse-Laszlo, Secrétaire général de La Machinerie
- une personne qualifiée
- Madame Françoise Pouzache, Directrice de La Machinerie

IMAGES DU BÂTIMENT

